



Plan de formation

Identification et analyse de risques

Depuis plusieurs années déjà, l'analyse de risques fait partie des priorités de la CNESST en plus d'être une démarche obligatoire en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Elle doit faire partie intégrante du plan d'action en SST ou du programme de prévention et cela peu importe la taille de l'organisation. Notre autoformation a donc été conçue afin d'habiliter les participants à effectuer une démarche complète d'identification et d'analyse de risques.

Objectif général

Développer les compétences et les habiletés nécessaires pour implanter une démarche d'identification et d'analyse de risques dans un établissement de travail.

Objectifs spécifiques

- Mettre en application une démarche d'identification et d'analyse de risques
- Identifier et analyser les dangers et les risques liés à une tâche ou à un équipement
- Identifier les mesures préventives et déterminer des mesures correctives
- Élaborer un plan d'action et en faire le suivi

Matériel remis

- Grille *Analyse de risques et plan d'action*

Clientèle visée

- Travailleurs
- Membres du comité de santé et de sécurité du travail (CSS)
- Gestionnaires
- Responsables SST

Éléments de contenu

- Définition de l'analyse de risques
- Rôle des intervenants et responsabilités légales
- Prise en charge de la SST et démarche de prévention
- Processus d'analyse de risques
- Danger vs risque
- Types de risques
- Identifier et analyser les risques
- Hiérarchisation des mesures correctives
- Suivi et contrôle des mesures correctives
- Réalisation d'une analyse de risques
- Élaboration d'un plan d'action

Durée

- 60 minutes